



DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.P. - C.C.A.S. 04-2024

Sur convocation en date du vingt-sept mars deux mille vingt-quatre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le neuf avril deux mille vingt-quatre, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
 Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
 Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Jenny COELHO, Monique LAFAY, Laurence MICHAUD et Marie-Rose RUDE.
 Messieurs Yannick JANNIN, Philippe PAIN, Jean-Claude ROZIER et Monsieur Jean-Claude RUDE

Absent :

Absent excusé : Monsieur Michel MERCIER

Procuration : Monsieur Daniel BUFFY donne pouvoir à Madame Marie-Rose RUDE

Monsieur Philippe PAIN est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents :13

Votants :14

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 12 mars 2024

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 12 mars 2024, qui a été adressé aux membres le 27 mars 2024 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations : Il n'y a pas d'observation.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à la majorité.

ADOpte le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 12 mars 2024.

Fait et délibéré en Mairie,

Le 09 avril 2024

Le Président

Christian BERNIGAUD



Le secrétaire de séance

Philippe PAIN

Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20240409-2024-04-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024